

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 27 NOVEMBRE À 20 HEURES 30

PUBLIE LE

19 DEC 2007

N° 4 - 131 / 2007 : AVENANT N°1 AU MARCHÉ N° 07 023 CONCERNANT LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE D'ALBI EN VUE DU RACCORDEMENT DES COMMUNES DE LESCURE, SAINT-JUERY, ARTHES ET CUNAC - RESEAUX EAUX USEES - LOT N°1 - RESEAU D'ASSAINISSEMENT EAUX USEES

L'An Deux Mille Sept, le 27 Novembre 2007

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 27 Novembre 2007 à 20 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE
Secrétaire : Madame Christine DEVOISINS

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Geneviève PARMENTIER, Jean SICARD, Pierre COSTES, Michel FRANQUES, Guy BORIES, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Michel ANDRAL, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Félix TORRÈS, Marcel COULIOU, Jacques LASSERRE, Michel MALATERRE-FOURÈS, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Viviane COMBES, Serge NEAU, Michel ALBINET.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Josette BÈS, Josian VAYRE, Jacques HUC, Claude RAMON.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Monsieur, Doris HUCHEDÉ, Eliane CARLES, Christiane SÉGURA, Jean-Philippe ROQUES.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Laure SUDRE, Olivier BRAULT, Louis BARRET, Dominique BILLET, Christian BONZI, Max AMIEL, Jean-Louis MATHIEU, Jean-Claude De LAPANOUSE, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Michel MIENVILLE, Jean-Pierre BOUCLY, Jean-Marie GARCIA, Michel TRÉBOSC.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Laurence PUJOL, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Jean CAYRÉ, Jacqueline LAPEYRE, Frédéric ESQUEVIN, Josette BOUIN, Élisabeth BOISARD, Nicole ENGEL, Valérie ROMAIN, Bérengère MAUZY, André BAUP, Bruno CRUSEL, Pierre GUIRAUD, Gérard FABRE, Christian MALGOUYRES, Georges LACOMBE, Nicole CABASSOT, Jean-Louis RAUCOULES, Patrick TRANIER, Jean-Claude RAFFANEL, Elisabeth LARAUD, Patrice MANGIONE, Gérard SOULOUMIAC, Anne-Marie ROSÉ, Joëlle FRANQUES, Francis MARCHAND, Francis CANOVAS, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRÈRE-DEFARGES, Jacques ANDRIEU.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 35
Votants (titulaires, suppléants votants) : 31

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 27 NOVEMBRE 2007

N° 4 - 131 / 2007 : AVENANT N°1 AU MARCHÉ N° 07 023 CONCERNANT LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE D'ALBI EN VUE DU RACCORDEMENT DES COMMUNES DE LESCURE, SAINT-JUÉRY, ARTHES ET CUNAC – RESEAUX EAUX USEES – LOT N°1 – RESEAU D'ASSAINISSEMENT EAUX USEES

Pilote : Assainissement

Autres services concernés : Direction Générale des Services,
Affaires générales, juridiques et marchés publics
Finances et Budget

Monsieur Jean-Claude De LAPANOUSE, rapporteur,

Par délibération anticipée en date du 27 mars 2007, reçue en préfecture le 30 mars 2007, les membres du Conseil Communautaire ont adopté le lancement des travaux pose de réseau d'assainissement structurant permettant de finaliser l'amenée de l'ensemble des effluents d'Arthès, Lescure d'Albigeois, Cunac, Saint-Juéry, au réseau d'assainissement de la commune d'Albi, par un renforcement du réseau communal sous forme d'un doublement du réseau d'assainissement existant sur le Ville d'Albi.

Le LOT 1 « Réseau d'assainissement eaux usées gravitaire » du marché de travaux a été attribué au groupement de **sociétés BENEZECH/ S2TP/KLEBER JAMME** pour un montant de travaux de 1 037 325 € HT soit 1 240 640,70 € TTC et le marché a été notifié en date du 11 juin 2007.

Il s'avère que le projet initial a du être modifié afin de :

- Répondre à la demande de remblaiement spécifique de la ville d'Albi en matériaux 0/20 au lieu de matériaux 0/80 initialement prévu.
- S'adapter aux imprécisions et inexactitudes des DICT reçues des différents concessionnaires par dévoiement imprévu de réseaux existants.

Le présent avenant a pour objet de prendre en compte les modifications suivantes :

Réalisation de travaux supplémentaires :

- | | |
|--|----------------|
| - Dépose et repose de collecteur pluvial 500 mm – 29 ml : | 8 900.00 € HT |
| - Reprise de regards et collecteur pluvial carrefour de la piscine : | 4 818.50 € HT |
| - Dépose et repose de collecteur pluviale 800 mm – 20 ml : | 10 728.00 € HT |
| - Dépose et repose de conduite eau potable 350 mm – 210 ml : | 52 015.20 € HT |
| - Dépose et repose de conduite eau potable 100 mm – 90 ml : | 14 681.84 € HT |
| - Dépose et repose de collecteur pluviale 500 mm – 105 ml : | 28 262.50 € HT |

Soit un total travaux supplémentaires de : 119 406.04 € HT

Cependant, après reprise générale du devis, les quantités non exécutées du fait de ces travaux supplémentaires, et de la nouvelle réfection de chaussée ont été déduites:

- Différence de coût par rapport au marché initial : - 34 055.00 € HT.

Soit un avenant de : 85 311.04 € HT.

Le montant du marché est décomposé comme suit :

Montant initial des travaux : 1 037 325,00 € H.T

Montant de l'avenant n° 1 :	85 311,04 € H.T (soit 8,22 % d'augmentation)
Montant du marché après avenant n°1 :	1 122 636.04 € H.T
Montant T.V.A	220 036,66 €
Montant du marché T.T.C	1 342 672,70 € TTC

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 19 novembre 2007,

ENTENDU LE PRESENT EXPOSE,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L' UNANIMITÉ, (une abstention : Monsieur Josian VAYRE),

☞ **DÉCIDE** de passer l'avenant N° 1 ci-annexé modifiant le marché de travaux attribué au groupement de **sociétés BENEZECH, S2TP, JAMME KLEBER**, domiciliées respectivement Site de Ranteil – 81000 ALBI, les Cabannes – 81120 LABOUTARIE et Plaine Cabannes - 81120 LABOUTARIE, pour les montants ci-dessous :

Désignation du marché	Montant initial en € HT	Montant de l'avenant en € HT	Nouveau montant du marché en € HT	Pourcentage de variation
Travaux de renforcement des réseaux d'assainissement de la ville d'Albi en vue du raccordement des communes Lescure, Saint-Juéry, Arthès et Cunac – Réseaux eaux usées – Lot n°1 – Réseau d'assainissement eaux usées gravitaire	1 037 325,00	85 311,04	1 122 636.04	+ 8,22%

☞ **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer l'avenant ci-annexé.

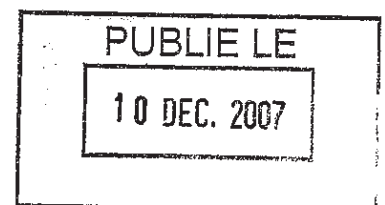
☞ **DE PRÉLEVER** les dépenses correspondantes sur le budget annexe Assainissement collectif de l'exercice en cours, opération 807.



Pour extrait conforme,
Fait le 27 Novembre 2007,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE



AVENANT N°1 AU MARCHÉ N° 07 023

A - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MARCHÉ

Collectivité ou établissement public : Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, représentée par son Président, Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Communautaire en date du 3 juillet 2007.

Service (désignation et adresse) : Service Assainissement - 49 rue Henri Moissan - 81000 ALBI

Titulaire du Marché (désignation et adresse) :

- Désignation : Groupement SAS Ets Bénézech (mandataire) / SA Kleber / SARL S2TP
- Adresse : SAS Ets Bénézech : Site de Ranteil - 81 000 Albi

Numéro de Marché :

- Marché n° 07 023

Date du Marché :

- Marché notifié le 11 juin 2007

Objet du marché :

- Travaux de renforcement des réseaux d'assainissement de la ville d'Albi en vue du raccordement des communes Lescure, Saint-Juéry, Arthès et Cunac - Réseaux eaux usées - Lot n°1 - Réseau d'assainissement eaux usées

nature de l'acte modifiant le marché	MONTANT DE L'AVENANT	NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ
Avenant N° 1	85 311.04 € HT (+ 8,22 %)	1 122 636.04 € HT

B - OBJET DE L'AVENANT

ARTICLE 1 :

Le marché n° 07 023 concernant les Travaux de renforcement des réseaux d'assainissement de la ville d'Albi en vue du raccordement des communes Lescure, Saint-Juéry, Arthès et Cunac fait l'objet de travaux supplémentaires modifiant les montants de travaux et les délais du marché initial.

Il s'avère que le projet initial a du être modifié afin de :

- Correspondre à la demande de remblaiement spécifique de la ville d'Albi en matériaux 0/20 au lieu de matériaux 0/80 initialement prévu.
- S'adapter aux imprécisions et inexactitudes des DICT reçues des différents concessionnaires par dévoiement imprévu de réseaux existants.

ARTICLE 2 :

Le présent avenant a pour objet de prendre en compte les modifications suivantes :

Réalisation de travaux supplémentaires :

- Dépose et repose de collecteur pluvial 500 mm – 29 ml :	8 900.00 € HT
- Reprise de regards et collecteur pluvial carrefour de la piscine :	4 818.50 € HT
- Dépose et repose de collecteur pluviale 800 mm – 20 ml :	10 728.00 € HT
- Dépose et repose de conduite eau potable 350 mm – 210 ml :	52 015.20 € HT
- Dépose et repose de conduite eau potable 100 mm – 90 ml :	14 681.84 € HT
- Dépose et repose de collecteur pluviale 500 mm – 105 ml :	28 262.50 € HT

Soit un total de travaux supplémentaires de : 119 406.04 € HT

Cependant, après reprise générale du devis, nous avons déduit les quantités non exécutées du fait de ces travaux supplémentaires, et de la nouvelle réfection de chaussées :

- Différence de coût par rapport au marché initial : - 34 055.00 € HT.

Soit un avenant de : 85 311.04 € HT.

Le détail des coûts est réalisé dans un tableau joint au présent avenant.

Ces modifications entraînent la création de prix nouveaux et modifient les délais généraux du chantier avec augmentation du montant du marché initial, objet du présent avenant.

ARTICLE 3 :

La création de prix nouveaux concerne :

- Prix n°5.31 : Fourniture et mise en place de grave 0/20 pour remblaiement des tranchées.
Prix au m³ : 33.00 € HT
- Prix n°5.51 : Réfection de chaussée par revêtement Tricouche à l'émulsion à 65% de gravillon noir.
Prix au m² : 8.00 € HT
- Prix n°3.1c : Collecteur pluvial Béton 135A DN 500 mm
Prix au ml : 87.50 € HT
- Prix n°3.1d : Collecteur pluvial Béton 135A DN 800 mm
Prix au ml : 190.70 € HT
- Prix n°3.1e : Conduite eau potable fonte DN 350 mm
Prix au ml : 149.00 € HT
- Prix n°3.1f : Conduite eau potable fonte DN 100 mm
Prix au ml : 37.20 € HT
- Prix n°3.1g : Pièces spéciales pour conduite eau potable fonte DN 350 mm
Prix au ml : 234.00 € HT
- Prix n°3.1h : Pièces spéciales pour conduite eau potable fonte DN 100 mm
Prix au ml : 46.80 € HT
- Prix n°3.1i : Fourniture et pose de grillage avertisseur
Prix au ml : 0.96 € HT
- Prix n°3.1j : Reprise de bouche à clé
Prix à l'unité : 122.00 € HT

Le montant du marché initialement d'un montant de 1 037 325 € HT, s'élève donc à la somme de 1 122 636.04 € HT, soit une augmentation de 85 311.04 € HT (8.2 %).

Le délai de travaux, hors période de préparation, du marché initialement de 4 mois, est rallongé de 10 semaines supplémentaires pour la réalisation des travaux supplémentaires décrits ci-dessus.

Toutes les autres clauses du marché restent inchangées. Le présent avenant prend effet à compter de sa date de notification.

C – SIGNATURES

A Saint-Juéry, le :

Le Président de la S.A.S. BENEZECH

Le Président de la Communauté
d'Agglomération de l'Albigeois,

Alain ROUMEGOUX

Philippe BONNECARRÈRE